Recueil de données sur

1- les pratiques actuelles en maternité concernant l'allaitement

2- les besoins des équipes

Enquête en Languedoc-Roussillon - 2010

naître
en languedoc roussillon

Les objectifs du travail

Nouveau-né à terme
Mère et enfant sans pathologie

- Déterminer les pratiques de routine sur
  - L'information en prénatal
  - L'accueil du nouveau-né en salle de naissance
  - Le soutien de l'allaitement en suites de couches
  - La préparation de la sortie du service

Les questions portaient sur ce que le personnel propose à la mère

- Identifier les besoins des équipes
  - Évolution des pratiques
  - Outils de traçabilité, documentation, etc.
  - Coordination entre services (néonat)
  - Efficacité du réseau local (PMI, libéraux, associations)

- Discuter l'intérêt d'une démarche Hôpital Ami des Bébés

Méthodologie

- Rendez-vous avec la cadre du service de maternité, accompagnée de quelques soignants selon les cas
  - 2 membres du REGAAL pour les maternités du Gard
  - Avec la coordinatrice du réseau pour les autres
- Guide d'entretien de 25 questions, rédigé à partir du document de l'HAS « Allaitement maternel – processus – évaluation » de 2005, élaboration avec le REGAAL
- Les 20 maternités de la région ont accepté de participer, la clinique de Bonnefon n'a pas été contactée, projet de fermeture
- Période de réalisation : juin – novembre 2010

Un effort important de formation

- Importance accordée à la formation des nouvelles arrivées
- N'implique pas que 100 % du personnel ait eu une formation
- 10 services sur 20 ont un ou plusieurs professionnels spécialisés (consultant en lactation ou diplômé du DIULHAM)

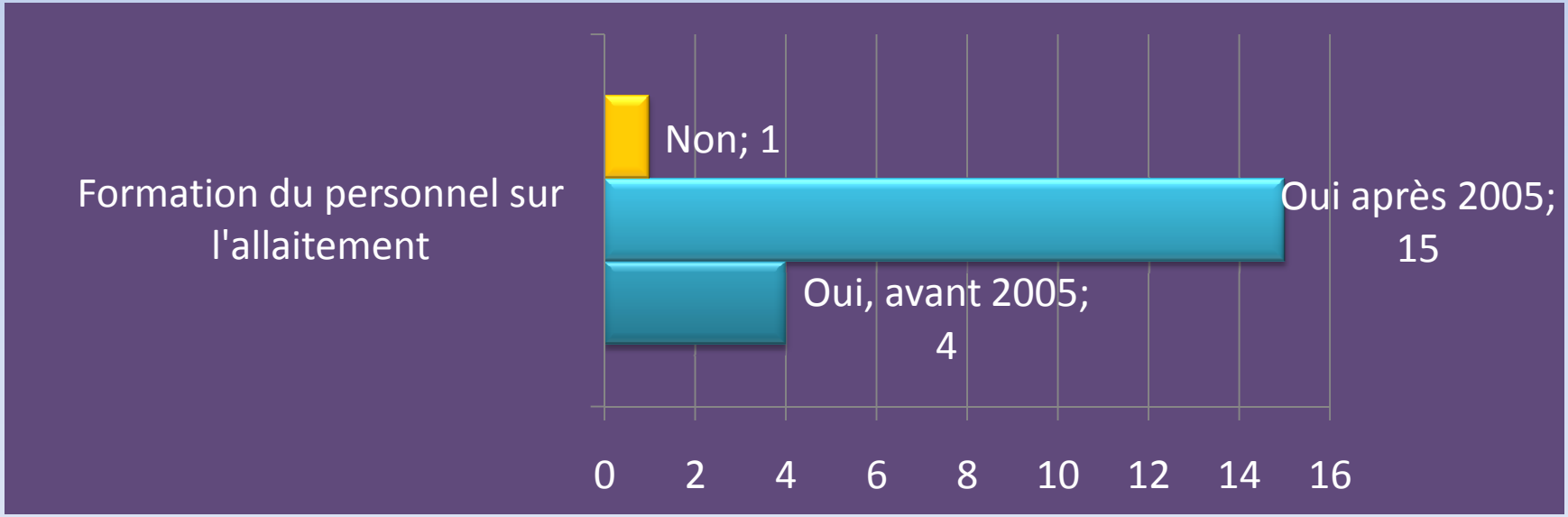

L'information en prénatal

- 16 (/20) services organisent une préparation à la naissance, seuls ou avec des sages-femmes libérales
- 11 (/20) services donnent une information écrite (brochure de l'Inpes).
- Pour 11 services, les expériences antérieures d'allaitement de la femme sont notées dans le dossier.
- La participation à une séance de préparation à l'allaitement n'est pas notée dans son dossier (2 /20 services la notent)

Les pratiques en salle de naissance

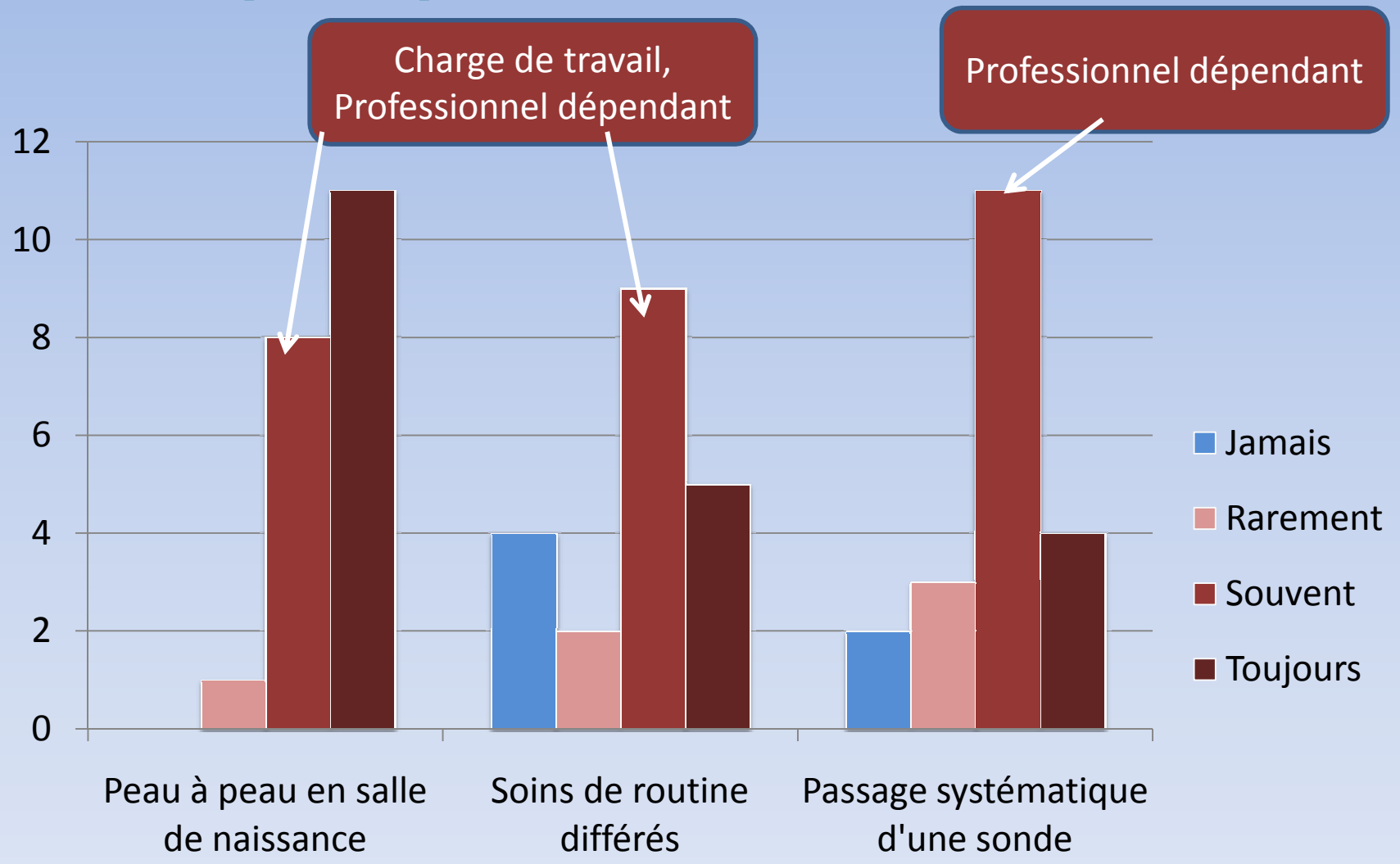

Pratiques en suites de couches

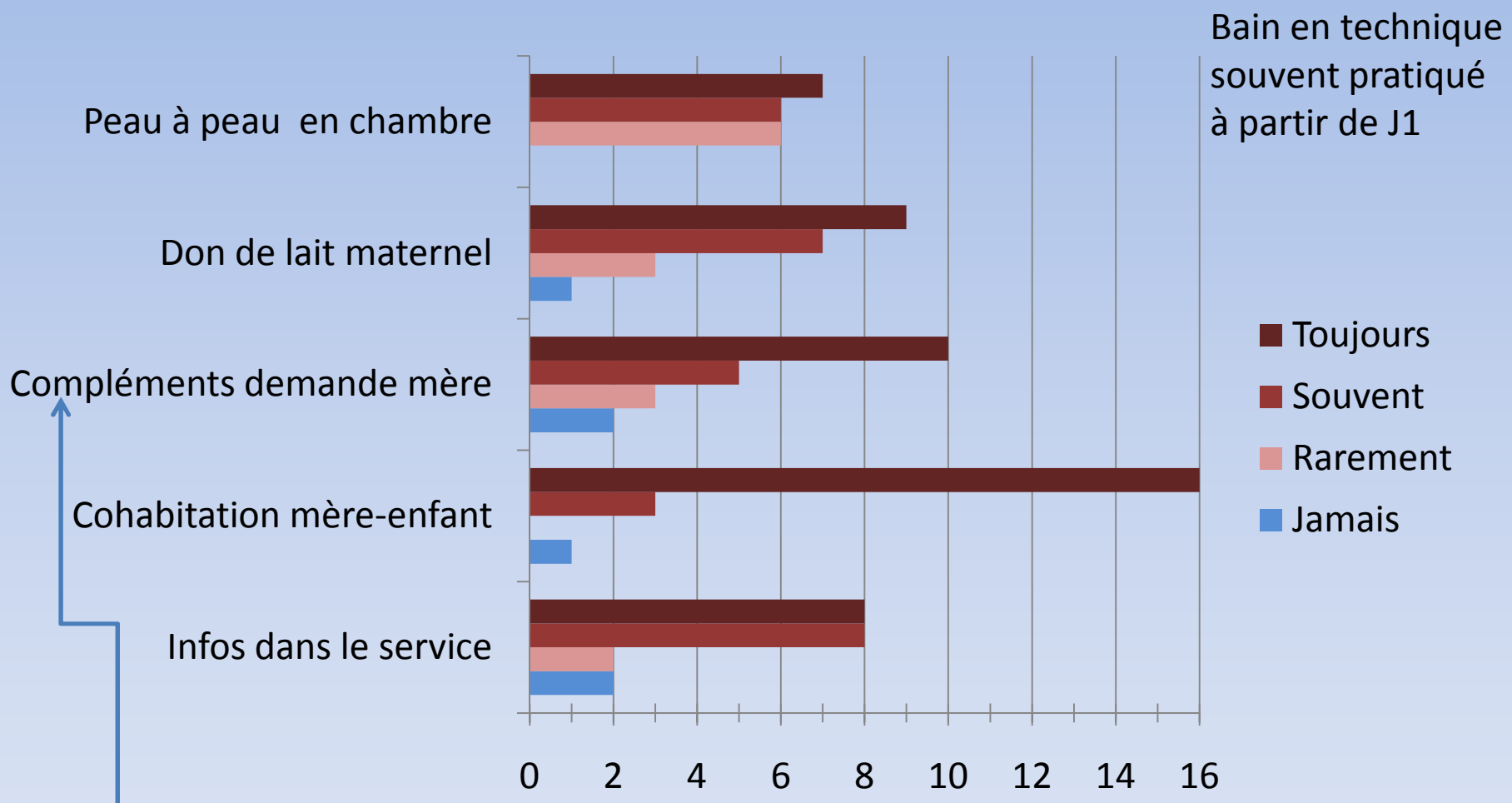

Si des compléments sont donnés sans indication médicale,
est-ce sur demande de la mère uniquement et après information ?

Le suivi de l'allaitement pendant le séjour

- L'observation d'une tétée est réalisée :
  - À J0, toujours pour 17 services (sur 20)
  - À la sortie, toujours ou souvent pour 10 services
- Suivi des urines, des selles, du poids et du nombre de tétées : pour 16 services
- Sur ces 16 services, 3 notent aussi des critères d'efficacité de la tétée

Préparation de la sortie du service

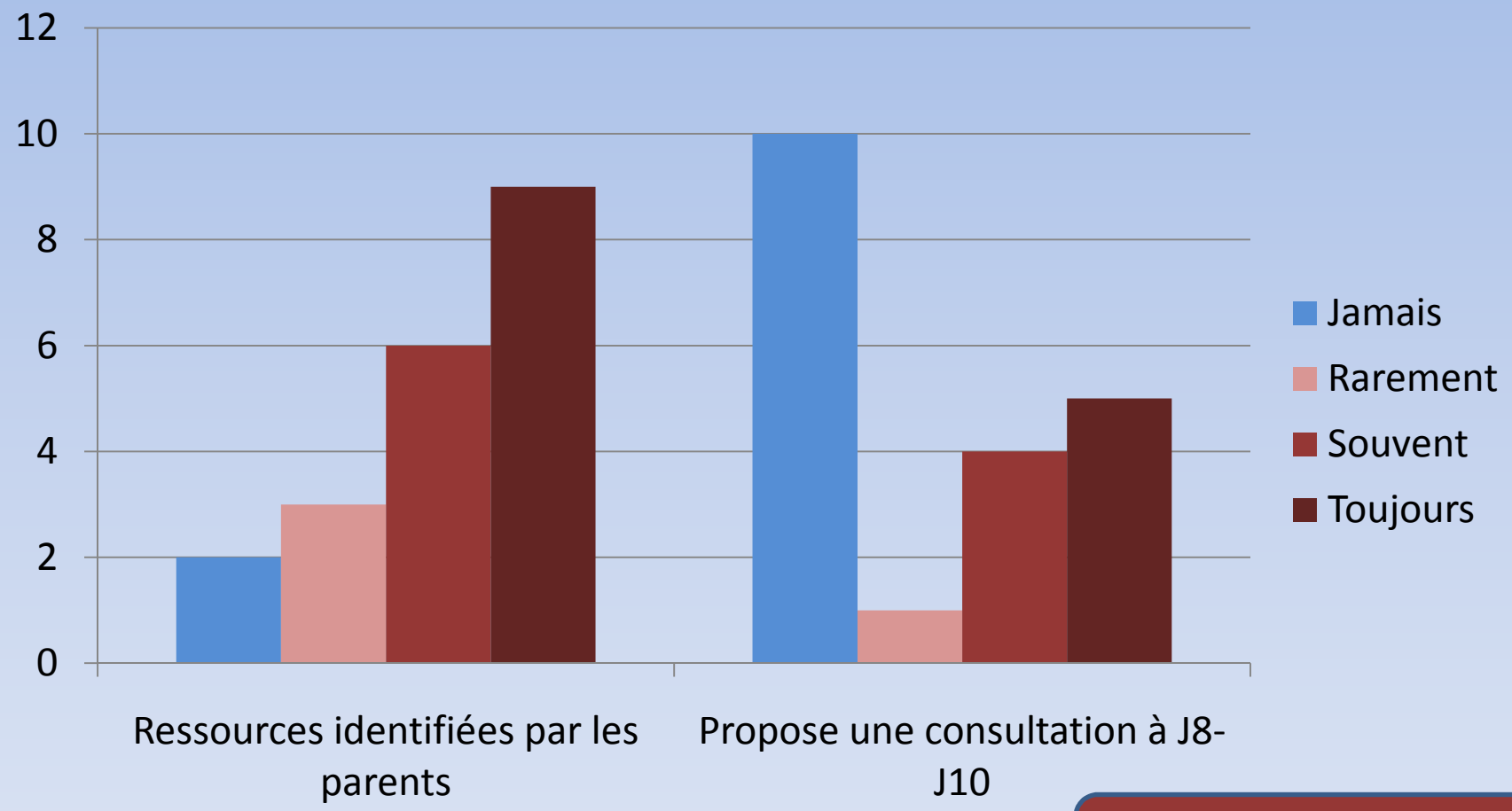

PMI, sages-femmes libérales, associations

Noté dans le dossier pour 4 services

Les besoins des équipes

- Besoin d'outils de traçabilité
  - Référentiel sur l'accueil en salle de naissance, les soins
  - Suivi quotidien de l'allaitement
  - Efficacité de la tétée
- Besoin de construire un discours homogène :
  - Entre l'équipe médicale et les soignants
  - Entre maternité et pédiatrie
  - Avec les acteurs du réseau local (suivi après service)

  Nécessaire pour s'engager dans un projet de service
- Les conditions du label IHAB souvent mal connues
  - Taux d'allaitement requis
  - Utilisation possible de biberons ou tétines
  - Relations avec les fabricants de préparations pour nourrissons – 15 (/20) services distribuent des valises cadeaux aux mères

Intéressant de s'engager pour poursuivre l'évolution des pratiques
L'IHAB est un chemin

- Adopter une politique d'accueil et d'accompagnement des nouveau-nés et de leur famille formulée par écrit et systématiquement portée à la connaissance de tous les personnels soignants
- Donner à tous les personnels soignants les compétences nécessaires pour mettre en œuvre cette politique
- Informer toutes les femmes enceintes des avantages de l'allaitement au sein et de sa pratique
- Placer le bébé en peau à peau avec sa mère immédiatement à la naissance, pendant au moins 1 heure et encourager la mère à reconnaître quand son bébé est prêt à téter, en proposant de l'aide si besoin
- Indiquer aux mères comment pratiquer l'allaitement au sein et comment entretenir la lactation même si elles se trouvent séparées de leur nourrisson
- Ne donner aux nouveau-nés allaités aucun aliment ni aucune boisson autre que le lait maternel, sauf indication médicale
- Laisser le bébé avec sa mère 24 heures par jour
- Encourager l'allaitement au sein « à la demande » de l'enfant
- Ne donner aux enfants nourris au sein aucune tétine artificielle ou sucette
- Encourager la constitution d'associations de soutien à l'allaitement maternel (et autres) et leur adresser les mères dès leur sortie de l'établissement

Un bilan provisoire

- L'effort de formation a porté ses fruits : les pratiques recommandées sont instaurées, mais pas toujours en routine
- Les équipes sont intéressées par la démarche IHAB mais c'est rarement une réflexion de l'ensemble du service
- Peu d'éléments sont systématiquement notés (limitation de l'étude), beaucoup de transmissions orales

Des perspectives

- Mise en route d'un groupe pour élaborer des référentiels régionaux
- Organisation d'un séminaire de la CoFAM sur l'IHAB en Languedoc-Roussillon en 2011
- Soutien des équipes, réunions de service, coordination avec le réseau local

Merci !